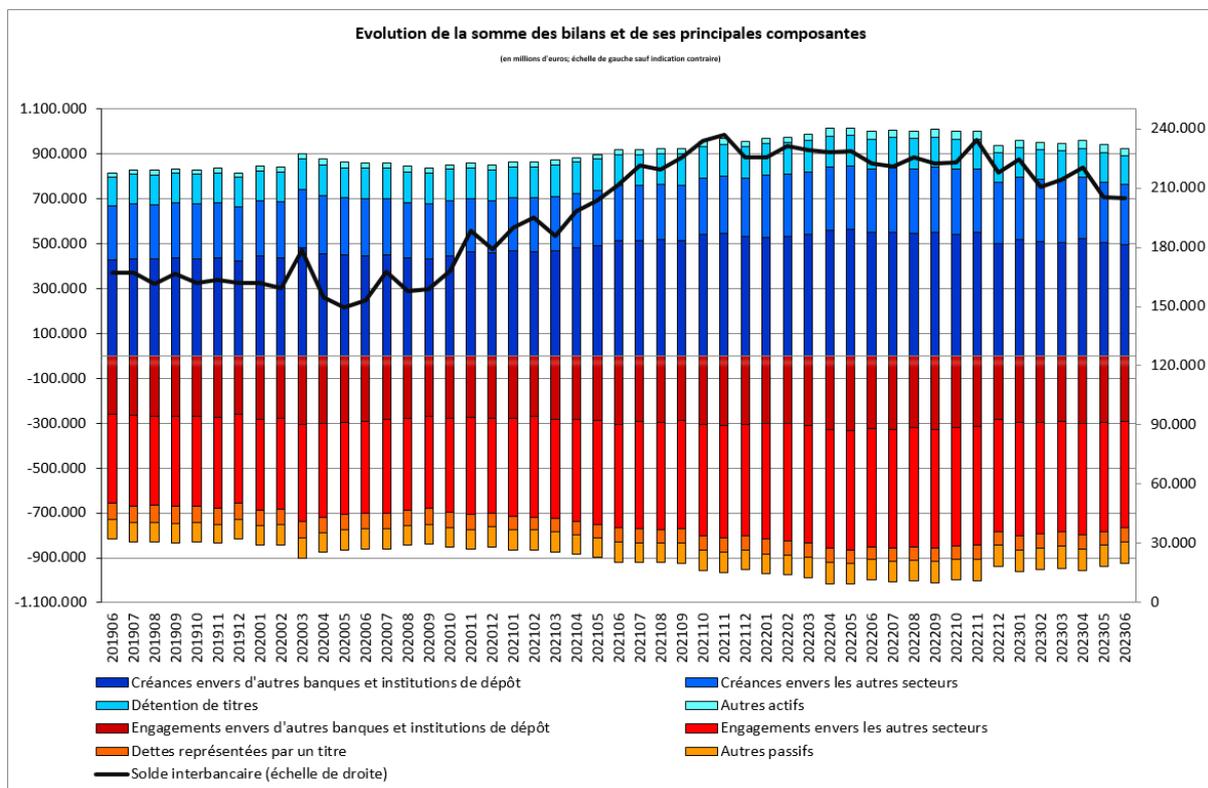


Luxembourg, le 31 juillet 2023

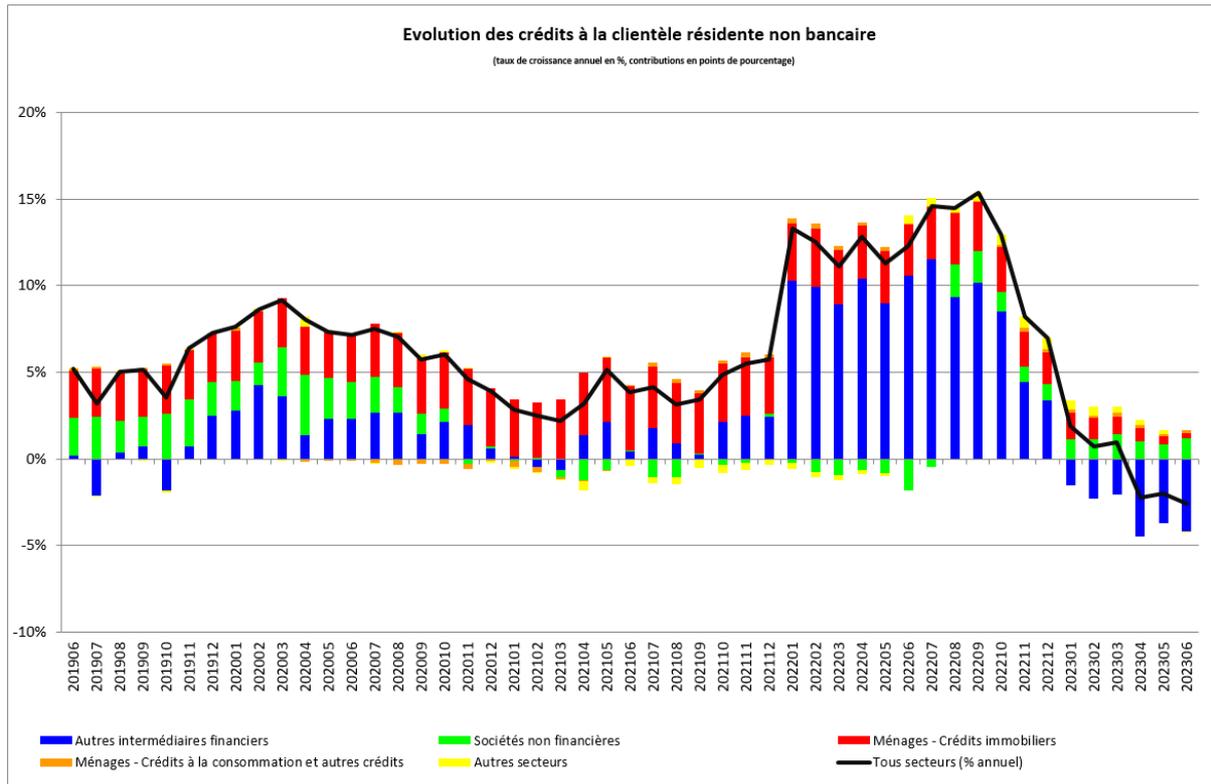
Evolution de la somme des bilans des établissements de crédit

La Banque centrale du Luxembourg informe que, sur base de chiffres provisoires, la somme des bilans des établissements de crédit s'est élevée à 922 739 millions d'euros au 30 juin 2023 contre 940 845 millions d'euros au 31 mai 2023, soit une baisse de 1,92%. Cette diminution est principalement due à la baisse des créances envers le secteur bancaire à l'actif et la baisse des engagements envers le secteur non bancaire au passif. En comparaison annuelle, la somme des bilans des établissements de crédit a diminué de 7,6%.



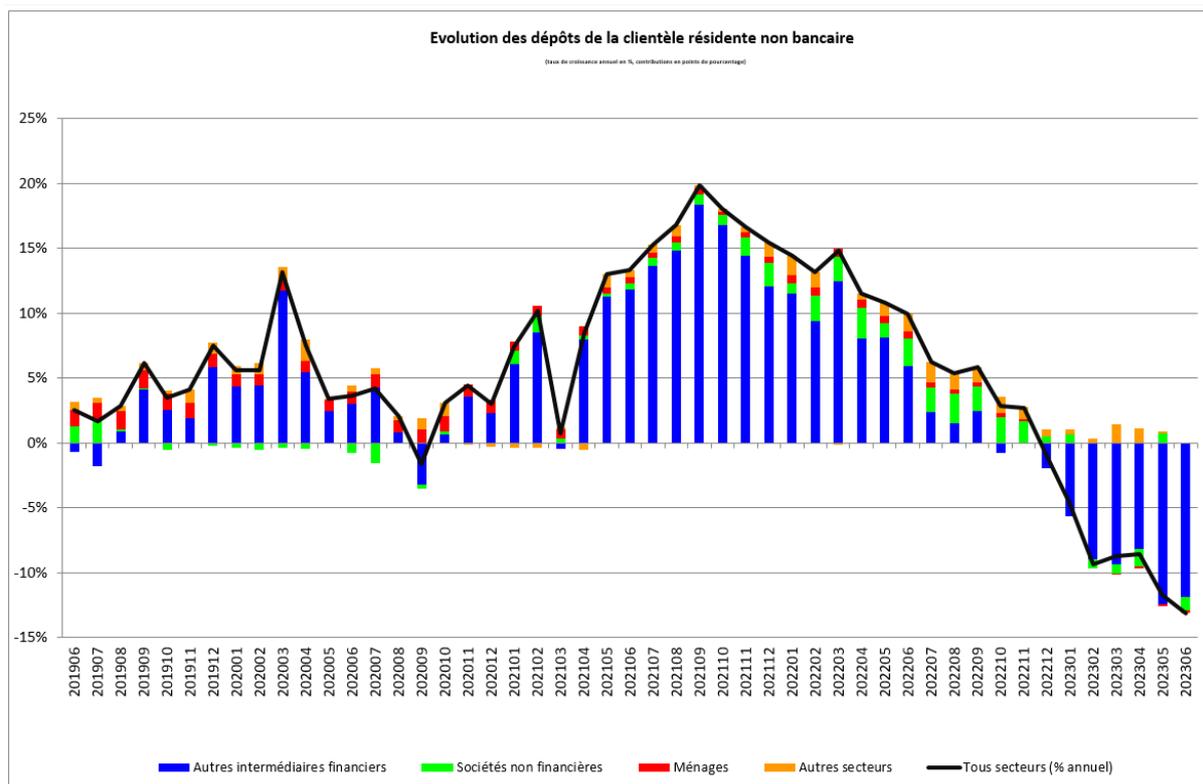
Le solde interbancaire, c'est-à-dire la différence entre créances et engagements interbancaires, a diminué de 967 millions, soit 0,5%, pour atteindre 204 621 millions d'euros à la fin du mois de juin 2023.

Les crédits à la clientèle non bancaire résidente ont décliné de 614 millions d'euros, soit 0,5%, entre mai 2023 et juin 2023. Sur douze mois, ces crédits se sont contractés de 3 048 millions d'euros, soit 2,58%.



Entre juin 2022 et juin 2023, les crédits envers les sociétés non financières (SNF) ont augmenté de 1 402 millions d'euros (soit 5,1%), les crédits immobiliers aux ménages ont augmenté de 352 millions d'euros (soit 0,9%) et les crédits aux autres intermédiaires financiers (AIF) ont régressé de 4 930 millions d'euros (11,8%).

Pour ce qui est du passif, les dépôts du secteur non bancaire résident ont diminué de 5 233 millions d'euros, soit 1,82% entre mai 2023 et juin 2023. Sur douze mois, ces dépôts ont diminué de 42 830 millions d'euros, soit 13,2%.



Entre juin 2022 et juin 2023, les dépôts des Autres intermédiaires financiers (AIF) (qui comprennent notamment les fonds monétaires et non monétaires et dont la part s'est élevée à 67,2% au 30 juin 2023) ont diminué de 38 674 millions d'euros (soit 16,9%) et ceux des ménages de 627 millions d'euros (soit 1,4%). Les dépôts des SNF ont diminué de 3 224 millions d'euros (soit 12,9%) et ceux des autres secteurs¹ ont également baissé de 306 millions d'euros (soit 1,2%).

Les séries statistiques relatives au bilan des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL par le lien suivant :

www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/11_etablissements_credit/index.html

¹ Administrations publiques, sociétés d'assurance et fonds de pension.

Evolution des réserves obligatoires

La Banque centrale du Luxembourg (BCL) fait savoir que le montant de l'exigence de réserve, pour la période de maintenance allant du 21 juin 2023 au 1^{er} août 2023, s'élève à 6 238 millions d'euros.

Les réserves à déposer auprès de la BCL par les banques de la place sont en hausse de 21 millions d'euros par rapport à la période de maintenance précédente.

Les séries statistiques relatives aux réserves obligatoires des établissements de crédit sont accessibles sur le site Internet de la BCL en utilisant le lien suivant:

http://www.bcl.lu/fr/statistiques/series_statistiques_luxembourg/01_Stat_po_mon/index.html

Pour toute information supplémentaire sur ce communiqué de presse, nous sommes à votre disposition au numéro de téléphone 4774-4265/-4599

International Relations and Communications Department
Communications Section
Tel.: (+352) 4774-4265 or 4599
Email: press@bcl.lu
www.bcl.lu